

# L'immeuble Garreta réhabilité pour privilégier les logements sociaux

Repeupler le centre-ville et y amener une vie, c'est une des vocations de la Fédération départementale pour le logement social qui a inauguré, hier, six habitations.

L'inauguration officielle a eu lieu hier lundi en présence du président Martí Vilà i Passola, de Toussainte Calabrese, présidente de la commission logement du conseil départemental, des représentants de la Région, de Kathy Bourguignon présidente de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) et des partenaires participants au projet. Le sous-préfet a également coupé le ruban avec la municipalité, venue en délégation.

## ■ Aux couleurs contemporaines

Tous ont été conviés à visiter ces six logements déjà attribués aux couleurs contemporaines et aux pièces fonctionnelles.

Ces logements seront habités par des ménages modestes, pour la plupart issus des cantons du Vallespir. Ces attributions ont été déterminées par une commission

constituée de représentants de la Maison sociale de proximité, la mairie de Céret, la Caisse d'allocations familiales et la Fédération départementale pour le logement social.

## ■ Des logements neufs pour donner vie au centre-ville

La fédération œuvre depuis 20 ans pour attribuer aux familles en difficulté de l'ensemble du département des logements sociaux en rapport avec leurs revenus. « *Le Bail à réhabilitation est une forme juridique qui définit les conditions de cession d'un bien immobilier public ou privé à un organisme agréé Maîtrise ouvrage, pour une durée contractuelle en échange de sa réhabilitation. C'est dans le cadre de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) menée par le cabinet d'études Patrimoine habitat de Perpignan que s'est inscrit ce projet de réhabilitation.* »



Élus et partenaires devant l'ancien hôtel Garreta.

La municipalité a acheté l'immeuble et a confié en 2015 la maîtrise d'ouvrage à la FD-PLS par un Bail à réhabilitation de 30 ans. L'agence immobilière à vocation sociale « Se loger en terre catalane » gère la gestion locative adaptée afin d'accompagner les familles dans ce parcours financier.

Fanny di Francesco

## En chiffres

Afin de mener à bien ce projet de logements sociaux, 744540 € ont été financés par de nombreux partenaires dont l'Agence nationale de l'habitat pour 197800 €, mais aussi la fondation Abbé-Pierre pour 73500 € et enfin le conseil départemental pour

communauté de communes du Vallespir pour 19014 €; la Caisse d'allocations familiales pour 12000 €. Prêt de la Caisse de dépôts pour 238000 €. La mairie de Céret (quota part commune et RDC) pour 90000 €. Une répartition en